



# Interreg ALCOTRA



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA

Fonds européen de développement régional  
Fondo europeo di sviluppo regionale

## ATELIER PITEM/PITER 21 SEPTEMBRE CUNEO



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione  
ALCOTRA 2014-2020

# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## QUAND:

dépôt du dossier de candidature à partir du 15 septembre 2017 et jusqu'au 15 Janvier 2018 à 12H

## QUOI:

- > dépôt de la stratégie développée et détaillée
- > dépôt du projet de coordination et communication
- > dépôt d'au moins 2 projets simples, les derniers projets prévus devront être déposés dans un délais d'un an après l'approbation des projets de la phase 2.

## COMMENT:

dossier de candidature saisi sur synergie CTE 14-20



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## LES DOCUMENTS A COMPLETER

- 1) FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET SES ANNEXES
- 2) FORMULAIRE DU PROJET DE COORDINATION ET COMMUNICATION ET SES ANNEXES
- 3) FORMULAIRE DES PROJETS SIMPLES ET LEURS ANNEXES ( MINIMUM 2 MAX 4).

CHAQUE PLAN INTEGRE EST DONC COMPOSE DE 4 A 6 FORMULAIRES



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER



## LE FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA STRATEGIE

**Le formulaire déposé en phase 1 est rouvert et doit être modifié par le coordonnateur en:**

- > tenant compte des recommandations/prescriptions faites par l'Autorité de gestion suite à l'instruction des candidatures de la phase 1;**
- > approfondissant et en développant les éléments fournis au moment de la phase 1;**

**Le coordonnateur devra expliciter dans un document comment il a répondu aux recommandations/prescriptions reçues point par point et où trouver ces éléments de réponses dans le formulaire de présentation de la stratégie et ceux de coordination et communication et des projets simples.**



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER



## LE FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Le coordonnateur devra fournir dans ce formulaire d'approfondissement de la stratégie des éléments permettant de:

- > mettre en évidence la valeur ajoutée transfrontalière de la stratégie et du Plan;
- > cerner la pertinence du partenariat;
- > cerner les publics cibles;
- > identifier clairement les zones et site d'interventions des activités prévues;
- > vérifier les besoins auxquels la stratégie répond;
- > vérifier la contribution de la stratégie aux indicateurs du programme
- > comprendre comment le projet de coordination et communication assure l'intégration des différents projets du Plan.



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## LE FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA STRATEGIE

### Les annexes obligatoires à joindre au formulaire:

- Lettre de présentation signée par le chef de file et lettres d'engagement de partenaires;
- Analyse AFOM calibrée sur les recommandations et prescriptions (max 10 pages pour chaque langue, A4, taille 11);
- Carte du territoire concernée par le Plan (précisant la localisation des partenaires et les aires d'intervention);
- lettre de réponses aux recommandations/prescriptions;
- Calendrier de présentation et réalisation des différents projets.

### Les annexes non obligatoires:

- présentation du partenariat;
- tableau matriciel explicitant les activités prises en charge par les partenaires et les délégataires;
- actualisation d'annexes présentées en phase 1 (profil du coordinateur, concertation)



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER



## LE FORMULAIRE DE COORDINATION ET COMMUNICATION

Un formulaire identique à celui des projets simples dont il reprend les rubriques et chapitres;

Certains chapitres n'étant pas pertinents, des bulles d'aides ont été insérées précisant qu'ils ne doivent pas être complétés;

Ce formulaire est centré sur les modes de gestion et de communication du Plan et la coordination des différents projets simples sous la supervision du coordonnateur du Plan.

Il doit préciser les activités communes de communication et de divulgation du Plan, prévoir un plan d'évaluation.



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## LE FORMULAIRE DE COORDINATION ET COMMUNICATION

### POINTS DE VIGILANCE:

**Le projet de coordination doit expliciter et décrire les modalités d'intégration et de coordination dans la mise en œuvre des différents projets simples du Plan afin d'atteindre les résultats et les objectifs visés par la stratégie;**

**Il doit expliciter aussi comment seront valorisés et capitalisés, voire intégrés, les résultats obtenus par:**

- **d'autres projet simples en cours ou conclus (1<sup>er</sup> et 2d Appels) sur des objectifs/thématiques identiques ou sur le territoire concerné;**
- **les PIT et Plans stratégiques de la précédente programmation**



# DEUXIEME PHASE PITEM/PI TER



## LE FORMULAIRE DES PROJETS SIMPLES

Un formulaire identique à celui des projets simples dont il reprend les rubriques et chapitres; des précisions ont été ajoutées dans les bulles d'aide dans le cadre de l'Appel Pitem/Piter.

Les annexes des projets simples sont celles prévues par le Domo, au point 8.4.



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## SAISIE SUR SYNERGIE

**Le coordonnateur utilise le même nom d'utilisateur et le même mot de passe pour accéder au formulaire stratégie à actualiser.**

**Pour les autres projets, les chefs de file utilisent le nom d'utilisateur et le mot de passe en leur possession; si un chef de file ne dispose pas d'un compte Synergie il devra en créer un.**

### **Point de vigilance:**

**Le coordonnateur doit d'abord créer le projet de coordination et communication dont il est chef de file.**

**Les autres projets simples doivent être créés après car un automatisme prévoit qu'il soient rattachés au projet de coordination et communication puisque les chefs de file des projets simples sont partenaires du projet de coordination et communication.**



# DEUXIEME PHASE PITEM/PITER

## DOCUMENTS ET LIENS UTILES

IT : <http://interreg-alcotra.eu/it/appel-a-projet/bando-la-presentazione-di-candidature-alla-costituzione-di-piani-integrati-tematici>

FR: <http://interreg-alcotra.eu/fr/appel-a-projet/appel-manifestation-pour-la-presentation-de-candidatures-pour-la-constitution-des>

**A ces liens sont disponibles:**

**Guide à l'utilisation à la procédure de saisie du formulaire de candidature des projets simples sur synergie CTE**

**Guide pour la saisie sur Synergie CTE 14-20 de la stratégie Pitem-Piter**

**Exemples des Annexes**





# MERCI ET BON TRAVAIL



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione  
ALCOTRA 2014-2020